Séance du Conseil Municipal du 15/12/2005

N° 246

Direction: Direction Générale

Secrétariat Général

REF: SECGEN2005043

Signataire: MG/MD

OBJET : Lecture et approbation du procès verbal de la séance du 24 novembre 2005

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après avoir pris connaissance du procès-verbal du 24 novembre 2005,

A l'unanimité,

DELIBERE:

ARTICLE UNIQUE: Approuve le procès-verbal du 24 novembre 2005 avec deux remarques:

- 1- sur l'absence de M. Campana non précisée dans le procès-verbal,
- 2- à la question n°227, les membres du groupe « Faire Mieux à Gauche » s'étaient abstenus sur la signature de la convention avec le théâtre équestre ZINGARO uniquement.

Les rectificatifs ont été effectués.

Le Maire